



Stanstead

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
VILLE DE STANSTEAD

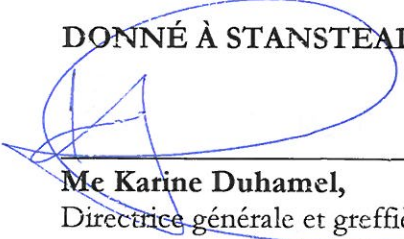
**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Prenez avis qu'un requérant a déposé une demande de dérogation mineure portant le numéro 2018-06, laquelle concerne le lot 5 075 659 du cadastre du Québec situé au 19, rue Pleasant.

La demande consiste à autoriser l'implantation d'une piscine hors-terre sur un terrain vacant non occupée par un bâtiment principal malgré que ce soit contraire à l'article 7.6 intitulé « Obligation d'avoir un bâtiment principal » du règlement de zonage n° 2012-URB-02.

Toute personne s'opposant à la demande de dérogation mineure pourra se faire entendre lors de la séance du conseil du 1^{er} octobre 2018, à 19 heures au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 14 septembre 2018.



Me Karine Duhamel,
Directrice générale et greffière par intérim